

ONU-CCF63 : 63^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies

Mercredi 13 mars 2019

Campagne de Global Unions: Halte à la violence basée sur le genre dans le monde du travail pour l'adoption de la Convention de l'OIT - con 2019

Organisé par l'International Trade Union Confederation, avec le Global Unions (incluant l'Education International, public services International)



Modératrice : Consoeur Vicky Smallman du CTC

La violence au travail ne devrait jamais faire partie du travail. C'est pourquoi les syndicats mondiaux et leurs alliées féministes se sont unis pour plaider en faveur de l'adoption d'une Convention et d'une recommandation de l'OIT sur la violence et le harcèlement fondés sur le sexe dans le monde du travail.

Au cours de ce panel, des femmes syndiquées et leurs alliées féministes ont partagé des histoires sur la violence sexiste dans le monde du travail et fait la promotion de la campagne pour obtenir une Convention forte de l'OIT en juin 2019.

Les panelistes ont échangé leurs points de vue et leurs idées sur la manière dont nous pouvons travailler ensemble pour créer un monde du travail exempt de violence fondée sur le genre et ont expliqué les raisons pour lesquelles des engagements audacieux seront également nécessaires pour mettre en place des systèmes de protection sociale publics sensibles au genre, des services publics de qualité et des infrastructures durables.

Parmi les intervenantes, des représentantes de:

- ActionAid International (AI)
- Center for Women's Global Leadership (CWGL)
- Education International (EI)
- International Domestic Workers' Federation (IWDF)
- International Federation of Journalists (IFJ)
- International Trade Union Confederation (ITUC)
- International Transport Workers' Federation (ITF)
- Public Services International (PSI)
- UNI Global Union



OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE

1. Susciter un soutien essentiel à l'adoption d'une Convention de l'OIT, accompagnée d'une recommandation sur « La violence et le harcèlement à l'égard des femmes et des hommes dans le monde du travail », en mettant fortement l'accent sur la dimension de genre de la violence; et
2. Mobiliser et renforcer l'action des syndicats en vue d'éliminer la violence sexiste du monde du travail.

IMPORTANT : appuyons cette campagne pour l'obtention de Standards de Normes du Travail Internationales

En 1991, le Center for Women's Global Leadership (CWGL) fonde les 16 jours d'actions contre la violence aux femmes. On comprend leur motivation à participer à cette campagne. Voir les détails à <https://16dayscampaign.org/>

En 2018, la campagne des 16 jours a rejoint l'appel mondial à une Convention de l'OIT visant à mettre un terme à la violence et au harcèlement dans le monde du travail, en lançant le hashtag #ILOendGBV et en sensibilisant l'opinion à l'importance de la Convention.



D'ailleurs, les employeurs remettent en question la ratification de la Convention alléguant qu'on ne s'entend pas sur les termes ou les listes des groupes vulnérables, leur but étant d'en restreindre la portée

De notre côté, il est clair que personne ne doit être exclu. On nous a donné des exemples d'enjeux à défendre :

Premièrement, l'importance de s'assurer d'une protection contre les représailles lors d'une dénonciation.

L'*International Federation of Journalists (IFJ)* nous a sensibilisés aux violences invisibles, elle a partagé des exemples sur l'importance d'utiliser le terme « violence au travail » plutôt que « en milieu de travail » et expliqué pourquoi elle fait campagne pour que la Convention de l'OIT leur assure une protection adéquate.

Plusieurs journalistes sont morts en fonction, violentés. Certains pays font des arrestations arbitraires de journalistes, maintenus en détention ou interrogés durant des dizaines d'heures sur les photos prises, les lieux fréquentés, etc.

Il y a aussi le harcèlement en ligne qui touche en particulier les femmes travailleuses des médias qui sont beaucoup plus visées. Statistiques alarmantes : 75 % des milieux de travail n'ont pas de mécanisme de dénonciation alors, par conséquent, pas d'aide ni de conséquences pour les auteurs de violence ou d'harcèlement.

Ces travailleurs et travailleuses doivent être protégés même lorsqu'ils ne sont pas derrière leur bureau et même si ce sont des lecteurs ou des gens extérieurs au journal qui commettent les agressions.

Public Services International (PSI) qui représente les travailleurs et travailleuses des services publics témoignait de l'impact de l'austérité qui fait monter le taux de violences au travail drastiquement. (Par exemple des clients plus agressifs)

ActionAid International (AI) nous a partagé un outil, parmi plein d'autres qu'ils ont créé, pour sensibiliser les jeunes travailleurs à l'aide d'une bande dessinée intitulée : « End gender based violence at work now! ». C'est important de rejoindre les jeunes car c'est un groupe souvent laissé pour compte.

Pour être en mesure de faire valoir ses droits, on doit les connaître. Définir ce qu'est un travail décent ou ce qui représente de la violence au travail est primordial parce que trop souvent on ignore que « ça fait pas parti de la job » !
<http://www.actionaid.org/fr>

Education International (EI) : Nous a pour sa part partagé la réalité des gens œuvrant en éducation. Perte de vie en fonction, attaques par des élèves, écoles bombardées comme arme de guerre.

Pour elles, c'est clair qu'avoir des armes en classe ne règlera pas le problème : Ça prend une solide Convention de l'OIT et elles militent avec motivation.

Elles ont aussi partagé cette campagne : « Education unions speak ».

<https://www.youtube.com/watch?v=heW7PtyDmaw>

En terminant, *UNI Global Union* nous a partagé des actions concrètes à poser pour mettre fin à la violence basée sur le genre dans le monde du travail et pour l'adoption de la Convention de l'OIT en juin 2019.

- Aviser nos gouvernements que nous voulons une Convention solide et qu'on s'attend d'eux qu'en juin, ils supportent les recommandations de la Convention;
- Profiter du 1^{er} mai pour faire du bruit autour de cette campagne et pour faire connaître l'importance de cette Convention;
- Diffuser et expliquer la définition de travail décent et de violence au travail. Certains milieux nécessiteront des processus spécifiques, ils doivent se reconnaître (exemple : gardien prison). Il arrive que le danger de violence soit plus élevé dans certains milieux mais le harcèlement et la violence ne devraient jamais faire partie du travail. On doit avoir en place des processus pour nous protéger. Pour agir il faut la reconnaître;
- Partager la campagne : « Halte à la violence basée sur le genre » dans le monde du travail pour l'adoption de la Convention de l'OIT en juin 2019, [En ligne, <http://idwfed.org/fr/campagne/halte-a-la-violence-fondee-sur-le-genre-soutenez-la-campagne-pour-la-convention-de-loit>].

CE N'EST PAS SEULEMENT D'AMÉLIORER LES DROITS DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES SYNDIQUÉS,

C'EST AMÉLIORER LES DROITS DE TOUS!

QUELQUES STATISTIQUES D'ONU FEMMES :

